

**Association Foncière urbaine autorisée
RUE DES CERISIERS A MICHELBACH LE BAS**

Par arrêté du 19 février 2018, Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Mulhouse a ordonné la mise à l'enquête du projet de remembrement élaboré par l'Association Foncière Urbaine Autorisée « Rue des Cerisiers » à MICHELBACH LE BAS.

Il sera procédé à une enquête sur le projet de remembrement de terrains situés sur le territoire de la commune de MICHELBACH LE BAS et compris dans le périmètre de l'AFUA « Rue des Cerisiers ».

Est désigné en qualité de commissaire enquêteur, M Joseph KOERBER, clerc de notaire en retraite, demeurant 3 rue du Steg à BLOTZHEIM.

Le commissaire-enquêteur siégera à la mairie de MICHELBACH LE BAS les :

Lundi 26 février 2018, de 8 h à 10 h,

Mercredi 14 mars 2018, de 15 h à 17 h,

Vendredi 16 mars 2018, de 10 h à 12 h.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la mairie de MICHELBACH LE BAS du lundi 26 février au vendredi 16 mars 2018 inclus, aux heures d'ouverture de la mairie, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre ou les adresser par écrit au président de l'AFUA ou au commissaire-enquêteur.

Michelbach-le-Bas, le 20 février 2018.

Le Maire : Henri MATTES.